



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE relative à la REVISION DU PLAN DE DEPLACEMENTS URBAINS (PDU) DE LA GRANDE AGGLOMERATION TOULOUSAINNE

En exécution de l'arrêté n° 2012-002 du 3 janvier 2012, le public est informé qu'une enquête publique portant sur la révision du Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la Grande agglomération toulousaine, aura lieu du lundi 30 janvier au vendredi 16 mars 2012.

Un exemplaire du **dossier d'enquête** est consultable par le public, aux heures d'ouverture des mairies, pendant toute la durée de l'enquête, dans chacune des cent dix-huit communes concernées par la révision du PDU, à savoir : Aigrefeuille, Aucamville, Aureville, Aussonne, Auzeville-Tolosane, Auzielle, Ayguesvives, Balma, Baziège, Beaupuy, Beauzelle, Belberaud, Belbèze-de-Lauragais, Blagnac, Bonrepos-Riquet, Bonrepos-sur-Aussonnelle, Bragayrac, Brax, Bruguières, Castanet-Tolosan, Castelginest, Castelmaurou, Clermont-le-Fort, Colomiers, Cornebarrieu, Corronsac, Cugnaux, Deyme, Donneville, Drémil-Lafage, Eaunes, Empeaux, Escalquens, Espanes, Fenouillet, Flourens, Fonbeuzard, Fonsorbes, Fourquevaux, Frouzins, Gagnac-sur-Garonne, Gauré, Goyrans, Gratentour, Issus, La Salvétat-Saint-Gilles, Labarthe-sur-Lèze, Labastide-Beauvoir, Labastidette, Labège, Lacroix-Falgarde, Lamasquère, Lasserre, Lapeyrouse-Fossat, Launaguet, Lauzerville, Lavalette, Lavernose-Lacasse, Le Fauga, Léguevin, Les Varennes, Lespinasse, Lévigac, L'Union, Mérenvielle, Mervilla, Mondonville, Mondouzil, Mons, Montberon, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Montrabé, Muret, Noueilles, Odars, Pechabou, Pechbonnieu, Pechbusque, Pibrac, Pin-Balma, Pinsaguel, Pins-Justaret, Plaisance-du-Touch, Pompertuzat, Portet-sur-Garonne, Pouze, Pradère-les-Bourguets, Quint-Fonsegrives, Ramonville-Saint-Agne, Rebigue, Roques-sur-Garonne, Roquettes, Rouffiac-Tolosan, Sabonnères, Saiguède, Saint-Alban, Saint-Clar-de-Rivière, Sainte-Livrade, Saint-Geniès-Bellevue, Saint-Hilaire, Saint-Jean, Saint-Jory, Saint-Loup-Cammas, Saint-Lys, Saint-Marcel-Paulel, Saint-Orens-de-Gameville, Saint-Thomas, Saubens, Seilh, Seysses, Toulouse (Capitole mairie annexe Ponts des Demoiselles), Tournefeuille, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil, Villate, Villeneuve-Tolosane.

Des **registres d'enquête**, consultables aux heures d'ouverture des mairies, seront déposés dans chacune des cent dix-huit mairies mentionnées ci-dessus, ainsi qu'à la mairie annexe Toulouse Ponts des Demoiselles.

La **commission d'enquête** constituée de :

- Mr Hervé Teychené, en qualité de Président, architecte-DPLG en activité,
- Mr Vincent Saint-Aubin, en qualité de membre titulaire, géomètre expert,
- Mr Christian Lasserre, en qualité de membre titulaire, chef d'entreprise à la retraite,
- Mme Noëlle Pages, en qualité de membre suppléant, institutrice à la retraite.

se tiendra à la disposition du public lors de permanences aux lieux et dates suivants :

Lieux	Dates	Horaires
Mairie d'Aucamville	Lundi 30 janvier 2012	14 à 17 heures
Mairie de Portet-sur-Garonne	Vendredi 3 février 2012	14 à 17 heures
Mairie de Colomiers	Mardi 7 février 2012	9 à 12 heures
Mairie de L'Union	Jeudi 9 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Bruguières	Mercredi 15 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Labège	Lundi 20 février 2012	14 à 17 heures
Mairie de Toulouse - Capitole	Jeudi 23 février 2012	10 à 13 heures
Mairie de Léguevin	Mardi 28 février 2012	16 à 19 heures
Mairie de Balma	Jeudi 1 ^{er} mars 2012	9 à 12 heures
Mairie de Muret	Lundi 5 mars 2012	14 à 17 heures
Toulouse Mairie annexe Ponts des Demoiselles	Jeudi 8 mars 2012	15 à 18 heures
Mairie de Plaisance du Touch	Mardi 13 mars 2012	10 à 13 heures
Mairie de Toulouse - Capitole	Vendredi 16 mars 2012	14 à 17 heures

Aucune réunion d'information ne sera organisée par la Commission d'Enquête publique.

Le dossier d'enquête sera également consultable, aux heures d'ouverture, au siège du SMTC, 7 esplanade Compans Caffarelli, BP 11 120 – 31011 Toulouse cedex 6, sur le site www.desideespourmieuxbouger.fr, ainsi qu'aux sièges des intercommunalités suivantes : Communauté Urbaine du Grand Toulouse, Communauté d'Agglomération du Sicoval, Communauté d'Agglomération du Muretain, Communauté de Communes de la Save au Touch, Communauté de Communes d'Axe-Sud, Communauté de Communes des Coteaux de Bellevue, Communauté de Communes des Coteaux du Savés et Aussonnelle, Communauté de Communes des Coteaux du Girou.

Toutes observations ou correspondances relative à l'enquête publique devront être adressées pendant la durée de celle-ci par courrier :

- soit au siège du SMTC de l'agglomération toulousaine, siège de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Président de la Commission d'enquête : 7 esplanade Compans Caffarelli, BP 11 120 – 31011 Toulouse cedex 6,
- soit par voie électronique à l'adresse enquetepubliquePDU@tisseo.fr.

Le rapport et les conclusions motivées de la commission d'enquête sont rendus publics et seront tenus à la disposition du public dans chacune des communes où s'est déroulée l'enquête ainsi qu'au siège de l'enquête, au SMTC de l'Agglomération Toulousaine, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.